



RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00782

Numéro SIREN : 813 874 765

Nom ou dénomination : VL2C

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2017 sous le numéro de dépôt 1185

« VL2C »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 Euros
Siège social à VERNOUILLET (28500)
Route de Chartres
Centre Commercial Plein Sud
RCS CHARTRES B 813 874 765

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 08 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le Mercredi 08 Mars à 17 heures,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation du Président effectuée au moyen d'un courrier adressé à chacun d'eux.

La feuille de présence est émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Vincent LEDENT, Président.

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Carine TERACHE.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau.

Il résulte de la feuille de présence que les associés présents ou représentés possèdent TROIS MILLE (3.000) actions sur les TROIS MILLE (3.000) actions d'une valeur nominale de DIX EUROS (10 €) composant le capital social.

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la liste des associés ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle que les associés ont pu exercer dans les délais, formes et conditions de la loi, leurs droits d'information et de communication.

L'Assemblée lui en donne acte.

u CT

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Président ;
- Nomination d'un Commissaires aux Comptes Titulaire ;
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes Suppléant ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

Puis, le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Le débat étant épuisé, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés décide de nommer, à effet de ce jour, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire :

- La Société « CVC AUDIT & EXPERTISE », Société par Actions Simplifiée au capital de 3.700 Euros, dont le siège social est à LANDELLES (28190), Rue de la Rivière Neuve N° 5, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES (28) sous le numéro B 520 076 548.

pour une durée de six (6) exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

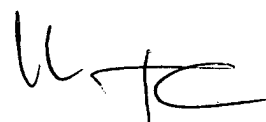
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant :

- La Société « COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT », Société A Responsabilité Limitée au capital de 7.500 Euros, dont le siège social est à PARIS (75017), Rue Cardinet N° 112 Bis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS (75) sous le numéro B 453 495 509.

pour la durée des fonctions du Commissaire aux Comptes Titulaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



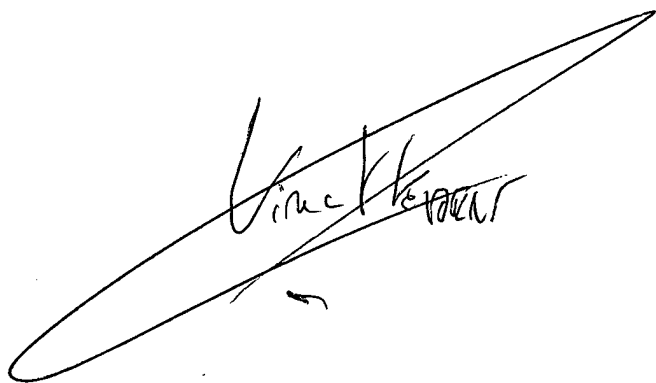
TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer les formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Kéroux". The signature is written over a large, sweeping oval stroke.A smaller, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

CVC AUDIT & EXPERTISE

Société de Commissariat aux Comptes
5 rue de la Rivière Neuve
28190 LANDELLES

SAS VL2C**A l'attention de Monsieur Vincent LEDENT**

Président
Route de Chartres
Centre Commercial Plein Sud
28500 VERNOUILLET

Landelles, le 06 mars 2017

Monsieur Le Président,

Après avoir pris connaissance du projet de la nomination de la SAS CVC AUDIT & EXPERTISE en tant que Commissaire aux Comptes titulaire de la **Société « VL2C »** nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous acceptons les fonctions qui nous sont confiées.

Conformément aux dispositions légales en vigueur nous vous confirmons que nous ne sommes frappés par aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Nous tenons à vous renouveler tous nos remerciements pour la confiance que vous nous témoignez.

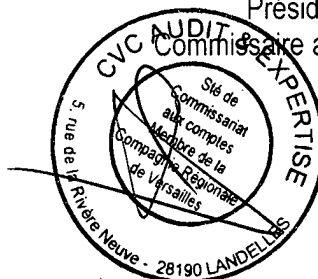
Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la SAS CVC AUDIT & EXPERTISE

Valéry Chamberaud

Président

Commissaire aux Comptes



5 rue de la Rivière Neuve 28190 LANDELLES

Société par actions simplifiée (Associé Unique) de Commissariat aux comptes
inscrite auprès de la cour d'appel de Versailles

Au capital de 3 700 euros RCS CHARTRES B 520 076 548 – APE 6920 Z – N°TVA Intracommunautaire FR79520076548
Tel 02.37.91.02.98 – E.Mail : vc@cabinetchamberaud.com

ATTESTATION

Je soussigné, Jean BOUQUOT, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles,

Exerçant cette fonction, au siège de la Compagnie – 23, boulevard du Roi à Versailles,

Certifie que :

CVC AUDIT & EXPERTISE

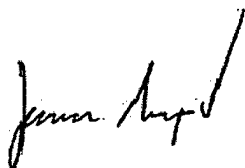
Domiciliée :

5, rue de la Rivière Neuve
28190 LANDELLES

Est inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes depuis 30 mars 2010.

La présente attestation lui est délivrée à toutes fins ce que de droit.

Fait à Versailles, le 13 mars 2015



Jean BOUQUOT
Président



Compagnie
Européenne
de Conseil
et d'Audit

Société
Commissaires
aux Comptes

Paris, le 07 mars 2017

SAS VL2C

Route de Chartres
Centre Commercial Plein Sud
28500 VERNOUILLET

A l'attention de Monsieur Vincent LEDENT

Réf : NS/VL2C85611

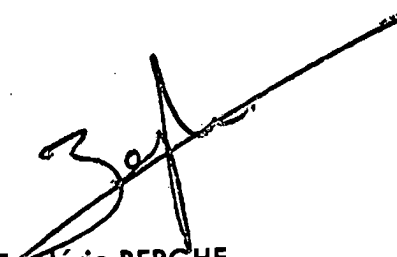
Monsieur le Président,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu proposer notre candidature aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant de votre société.

Nous vous confirmons que nous acceptons bien volontiers d'exercer cette mission et que nous ne sommes frappés par aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Vous remerciant de la confiance que vous voulez bien nous témoigner,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Frédéric BERGHE
Commissaire aux comptes

Paris, le vendredi 3 février 2017

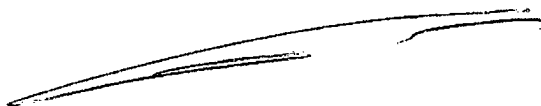
ATTESTATION

Je soussignée, Christine GUÉGUEN, président du Collège du Haut conseil du commissariat aux comptes,

Certifie que la société : **COMPAGNIE EUROPEENNE CONSEIL ET D'AUDIT**
112 bis rue cardinet
75017 PARIS

est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes depuis 2004 sous le numéro : 90254220.

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.



Président du Collège